

Fonds de ressources de sociétés can. à pet. et moy. cap. RBC



Commentaire au 30 juin 2023

La surpondération du secteur des matières et la sous-pondération du secteur de l'énergie ont nui au rendement relatif du fonds. Les deux segments ont reculé au cours de la période, dans un contexte d'optimisme à l'égard de la réouverture de l'économie chinoise et de craintes persistantes d'une récession dans les autres pays. Les taux d'intérêt ont continué de grimper à l'échelle mondiale, mais à un rythme moins rapide, en raison de la diminution de l'inflation.

Le prix du baril de pétrole brut de référence Brent a chuté de 12 % au cours du premier semestre de 2023, poursuivant son recul graduel depuis qu'il a atteint 128 \$ US au début de 2022, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La chute des prix a été imputable à la croissance économique plus lente que prévu et à la hausse des stocks de pétrole et de combustibles liquides. La croissance de la demande a aussi été freinée par la lenteur de la reprise économique en Chine.

Les prix des marchandises ont mal terminé la période, les prix de bon nombre d'entre elles ayant chuté par rapport à leur sommet à cause des craintes d'une récession. Le prix du cuivre a fortement fluctué, mais il a clôturé la période essentiellement au niveau où il l'avait commencée, tandis que les prix de l'acier, des engrais et des produits chimiques et gaz industriels ont baissé. Le prix du lithium, un élément métallique utilisé pour produire des batteries électriques, a fléchi au cours de la période en raison de la demande accrue de véhicules respectueux de l'environnement.

Dans le secteur de l'énergie, le rendement négatif du fonds a été attribuable à la sous-pondération de Parex Resources et d'Athabasca Oil ainsi qu'à la surpondération d'Enerplus. La surpondération de Precision Drilling a aussi pesé sur le rendement. Cet apport négatif a été partiellement contrebalancé par la sous-pondération de Pason Systems et de Secure Energy Services.

Dans le secteur des matières, la sous-pondération des producteurs de cuivre Ero Copper et Lundin Mining a eu une incidence défavorable. La sous-pondération de Stella Jones, productrice de bois d'œuvre et de poteaux, a également nui. Cet apport négatif a été partiellement contrebalancé par la surpondération de Capstone Copper et de NexGen Energy, ainsi que par les placements dans Lithium Americas.

La volonté des pays de l'OPEP d'abaisser les quotas de production en fonction des conditions du marché favorisera un équilibre entre l'offre et la demande mondiales. Les producteurs nord-américains restreignent leurs activités en limitant la croissance de la production et en affectant des liquidités au paiement de la dette, ainsi qu'aux dividendes et aux rachats d'actions pour les actionnaires.

Le gestionnaire de portefeuille privilégie les placements à long terme dans les métaux industriels, comme le cuivre et le minerai de fer, dont les prix devraient profiter de l'intensification des tensions politiques, de l'augmentation des impôts et des redevances et de l'incidence de critères environnementaux sur l'octroi de permis.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.